Bureau
fédéral du Plan
Analyses et prévisions économiques

Communiqué de presse

7 août 2001

Le Bureau fédéral du Plan examine l'impact économique en Belgique de l'élargissement de l'Union européenne aux pays d'Europe centrale et orientale.

Les économies des pays d'Europe centrale et orientale (PECO) sont d'ores et déjà fortement intégrées à l'économie européenne. Néanmoins, l'enjeu des négociations d'adhésion des PECO reste considérable pour la Belgique, et pour les autres Etats membres, car le prochain élargissement se traduira par une hétérogénéité accrue de l'Union européenne (UE), du fait de l'écart entre l'accroissement de sa population et celui de son PIB qui en résulteront.

L'impact sur les Etats membres actuels de l'élargissement de l'UE aux pays d'Europe centrale et orientale peut se produire à travers divers canaux. Le commerce peut être influencé par des barrières commerciales moins élevées, une concurrence et une spécialisation accrues et un effet de rattrapage dans les PECO. Le marché du travail, la croissance et les finances publiques peuvent aussi être influencés par l'arrivée de travailleurs étrangers. Le BfP présente dans ce numéro du "Short Term Update" les premiers résultats d'une étude consacrée à l'impact économique en Belgique de l'élargissement de l'UE et se limite à certains aspects du commerce et des migrations entre la Belgique et les PECO. Pour ces aspects, l'impact économique de l'élargissement devrait être faible.

Impact sur le commerce

L'élargissement signifie l'extension de la libre circulation des marchandises, des services et des capitaux aux PECO. L'impact de l'élargissement sur les échanges commerciaux entre l'UE et les PECO devrait être modeste. Outre la réduction des droits de douane et l'élimination des restrictions quantitatives déjà réalisées dans le cadre des Accords d'association en ce qui concerne les échanges de produits industriels, l'accession à l'UE implique la suppression des formalités aux frontières, des mesures fiscales et des barrières techniques aux échanges entre l'UE et les PECO en conséquence de l'extension du marché unique aux PECO. L'accession des PECO à l'UE implique également une libéralisation des échanges de produits agricoles.

Pour la Belgique, et pour les autres Etats membres actuels de l'UE, cette libéralisation accrue des échanges signifie la possibilité de débouchés supplémentaires sur les marchés des nouveaux Etats membres, mais peut aussi représenter une intensification de la concurrence. En outre, l'évolution future des échanges entre la Belgique et les PECO devrait être influencée par une convergence graduelle des PIB par habitant au sein de l'UE élargie (effet de rattrapage de la part des PECO), comme l'indique l'expérience des élargissements précédents.

L'évaluation de l'impact de l'élargissement sur l'économie belge à travers le commerce doit tenir compte de l'importance des échanges commerciaux entre la Belgique et les PECO et du degré d'exposition des différents secteurs à ce type d'échanges. L'élargissement de l'UE impliquera des coûts d'ajustement plus élevés pour les pays dont les avantages comparatifs concernent les mêmes secteurs que les PECO, car ils seront plus sensibles à la concurrence en provenance de ces pays.

Bureau fédéral du Plan - Avenue des Arts 47-49 - 1000 Bruxelles - Tél: +32 2 507.73.11 - Fax: +32 2 507.73.73 - E-mail: contact@plan.be - URL: http://www.plan.be

Les échanges commerciaux avec les PECO représentent une part relativement modeste des échanges de la Belgique au cours de la période 1990-1998. Il s'agit toutefois d'échanges en forte progression, surtout du côté des exportations vers les PECO. La balance commerciale des échanges entre la Belgique et les PECO est positive et en augmentation depuis 1991. Entre 1990 et 1998, la part des PECO a augmenté de 0,50% à 2,37% dans les exportations totales de la Belgique, et de 0,53% à 1,63% dans ses importations totales. Parmi les principaux secteurs à l'exportation de la Belgique vers les PECO, on trouve les machines électriques et mécaniques, les plastiques, le secteur automobile et le secteur pharmaceutique. Du côté des importations de la Belgique en provenance des PECO, on retrouve les machines électriques et mécaniques, ainsi que le secteur automobile, mais on trouve également le secteur du meuble et de l'habillement.

En ce qui concerne l'impact macroéconomique[1] d'une augmentation des échanges entre la Belgique et les PECO, il devrait être négligeable. Toutefois, la concurrence accrue peut entraîner une pression à la baisse sur les marges et aboutir à une légère accélération de la croissance.

Impact des mouvements migratoires

L'impact probable de l'élargissement de l'UE à l'Est sur les migrations de population et de travailleurs en Belgique devrait être limité. Au début janvier 2000, les citoyens des PECO (12.300 personnes) représentaient seulement 1,4% du nombre total d'étrangers résidant en Belgique (897.100 personnes). En 1999, leurs flux migratoires nets vers la Belgique (1.500 personnes) représentaient 7,1% de tous les flux migratoires nets d'étrangers (21.300 personnes).

Un récent rapport réalisé par un Consortium européen de centres de recherche[2] a évalué les effets de l'élargissement de l'UE à l'Est sur les flux migratoires nets entre les PECO et l'UE après l'ouverture des frontières. Sur base de ces projections, la Belgique devrait connaître une augmentation de sa population totale et donc de sa force de travail. En comparant ces résultats aux prévisions belges de population, qui prennent déjà en compte l'augmentation régulière des flux migratoires, sans ouverture des frontières, un élargissement de l'UE en 2002 par exemple entraînerait une augmentation supplémentaire de population de 12.300 personnes en 2010, dont 7.700 rejoindraient la force de travail.

Pour évaluer l'impact de ces mouvements migratoires sur l'activité économique en Belgique, il y a lieu de tenir compte des effets, sur la croissance économique européenne, de l'augmentation des flux migratoires nets vers l'ensemble des pays de l'UE. Sur base d'une étude réalisée par la Commission européenne[3] et d'une simulation utilisant le modèle économétrique international du BfP, l'augmentation des flux migratoires nets vers les quinze pays actuels de l'UE devrait avoir un effet positif sur leur croissance économique, entraînant une augmentation du PIB de l'UE de 0,3% après dix ans, ce qui favorisera les exportations de la Belgique.

L'impact macroéconomique et budgétaire pour la Belgique d'une augmentation de la croissance des exportations vers l'UE et d'une augmentation de sa population et de sa force de travail peut être évalué en utilisant le modèle économétrique national du BfP. La majeure partie (presque 70%) de l'augmentation de la force de travail devrait se traduire par une augmentation de l'emploi. Le PIB devrait augmenter à moyen terme de 0,1 à 0,2%; les dépenses sociales (chômage, allocations familiales, soins de santé) et d'éducation devraient augmenter légèrement. Globalement, en pourcentage du PIB, il n'y aurait pratiquement pas d'impact sur la capacité de financement de l'Etat.

1. "The economic impact of enlargement", a study by DG ECFIN, May 2001, 66p.
2. Tito Boeri and Herbert Brücker, main authors, European integration consortium: DIW, CEPR, FIEF, IAS, IGIER, "The impact of Eastern enlargement on employment and labour markets in the EU member states - Final report", Berlin and Milano 2000.
3. "The economic impact of enlargement", a study by DG ECFIN, May 2001, 66p.

Bureau fédéral du Plan - Avenue des Arts 47-49 - 1000 Bruxelles - Tél: +32 2 507.73.11 - Fax: +32 2 507.73.73 - E-mail: contact@plan.be - URL: http://www.plan.be